



Droit de garde d'enfant lors d'une mutation

Par **laety_892**, le **27/12/2008** à **13:40**

Mon ex concubain m'a quittée il y a 2 ans pour une autre femme alors que nous venions d'avoir une petite fille.

J'ai été mutée pour des raisons professionnelles à + de 50km de mon domicile et je souhaite vivre plus près de mon travail avec ma fille de 2 ans et demi afin d'être présente un maximum. Ce souhait devient possible car notre maison trouve enfin 1 acquereur.

Aujourd'hui il souhaite avoir la garde alternée de notre enfant et le fait que je m'éloigne cela devient impossible c'est pourquoi je vous demande si il est probable dans un cas extrême que l'on lui attribue la garde complète de notre fille.

Dans l'attente de vous lire

Melle Shipman